Béziers (34) : Interdiction de la chicha dans l'espace public (Màj : R. Ménard se justifie)

18/06/2018 à 16h39

Après le couvre-feu pour les mineurs, la guerre contre les kebabs et le linge et les paraboles aux fenêtres, la mairie de Béziers a décidé d'interdire la consommation de chicha dans l'espace public cet été.



Robert Ménard : "On a décidé de l'interdire à l'extérieur, en période estivale, près des écoles, des équipements sportifs et culturels, ça n'a pas sa place là. C'est néfaste pour la santé, il n'y a pas de raison que ce soit près de ces établissements. C'est générateur de rassemblements dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne favorisent pas le vivre-ensemble, on en a assez et ça renvoie une image de la ville dont on n'a pas envie !" Robert Ménard insiste : "Et cela produit des attroupements qui sont neuf fois sur dix problématiques".

Béziers n'est pas la première ville a prendre une telle interdiction. Avant elle, celles d'Antibes, Rungis ou Saint-Laurent-du-Var en ont fait de même.

Le midi libre